

Projet Outre-Mer 2017

Mettre l'environnement au coeur des politiques pour l'Outre-Mer

Mettre l'environnement au cœur d'un programme pour l'Outre-Mer, ce n'est pas un banal slogan visant à verdir un programme électoral. C'est organiser toutes les politiques publiques en tenant compte de ce seul objectif : préserver l'environnement de qualité des territoires d'Outre-Mer et améliorer la qualité de vie de leurs habitants.

C'est aboutir à un véritable développement durable de chaque territoire, pour qu'il puisse faire face aux menaces climatiques, énergétiques et sur la biodiversité, qui le toucheront bien avant la Métropole.

C'est aussi une opportunité de redonner du sens à l'action politique en Outre-Mer.

Les territoires d'Outre-Mer contribuent aux émissions de gaz à effet de serre. Chaque habitant d'Outre-Mer émet 8,6 tonne équivalent CO₂ par habitant, contre 7,6 en Métropole. Vingt ans plus tôt, il émettait 6 teqCO₂ contre 9,7 pour la Métropole. Il est important que l'Outre-Mer apporte sa contribution à l'effort national et international en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, et cette priorité peut constituer une motivation majeure pour les politiques publiques en Outre-Mer.

Les économies d'Outre-Mer sont extrêmement vulnérables sur le plan énergétique : les combustibles fossiles assurent une grande part de la production électrique, la totalité des transports, et représentent une grande part de leurs importations.

Des pans entiers de l'économie et du fonctionnement des territoires devront être revisités, en tenant compte de l'objectif de réduction de la vulnérabilité énergétique :

- maîtriser la demande en énergie et développer les énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque.
- réduire la dépendance aux transports : maritimes, aériens, terrestres.
- développer la production vivrière et biologique, ainsi que des filières de transformation agro-alimentaire.
- adapter le logement aux contraintes environnementales et aménager le territoire pour favoriser une économie de proximité.

Au-delà de ces orientations dans le domaine de l'énergie, les autres politiques environnementales devront être accentuées :

- préserver la biodiversité et les milieux naturels
- optimiser le traitement des déchets et la gestion de l'eau

Toutes ces priorités se traduiront par des effets positifs sur l'emploi, sur la relocalisation de l'économie. Elles rendront les territoires ultramarins plus résilients aux futurs chocs externes et par-dessus tout, elles apporteront aux habitants d'Outre-Mer un surcroît de sens, de lien social, de sentiment d'appartenir à une communauté de destin.

C'est ce projet Outre-Mer 2017 que nous vous invitons à découvrir, commenter, partager, approuver, pour lui donner encore plus de consistance et d'influence dans le cadre des élections présidentielles de 2017.

Pour soutenir le projet 2017 pour l'Outre-Mer, allez sur www.objectiftransition.fr

Energie : sortir de la dépendance au pétrole

Le pétrole représente 18,6% des importations des territoires d'Outre-Mer (10,9% en Métropole) et 5,8% de leur PIB (3,3% Métropole). Les économies ultramarines sont donc plus fragiles, et plus sensibles à une hausse des cours des produits pétroliers.

Pour redonner du pouvoir d'achat aux économies locales, augmenter leur résilience, il est nécessaire de diminuer la consommation d'énergie fossile dans les transports, ainsi que de diminuer la part fossile de la production électrique (72% de la production électrique). Cet objectif ne peut être atteint qu'en maîtrisant davantage la demande en énergie, et en développant les productions renouvelables. Le potentiel hydraulique étant déjà bien exploité, le principal vecteur de développement est aujourd'hui le solaire photovoltaïque, puis l'éolien.

Maîtriser la demande en énergie

- améliorer les comportements individuels.
- accentuer l'équipement en chauffe-eau solaires.
- améliorer l'efficacité de la climatisation.
- améliorer l'isolation des logements et des locaux tertiaires.

Objectif : diminution de 20% de la consommation par habitant, à horizon 2025

Augmenter la production d'énergies renouvelables

- développer le PV sur le bâti, afin de ne pas hypothéquer les terres agricoles, en privilégiant l'autoconsommation, puis augmentant les capacités de stockage. Multiplier par 3 la production photovoltaïque à horizon 2025.
- créer une Société d'Economie Mixte par territoire, chargée du développement des énergies renouvelables, pour centraliser les investissements et les aides.

Objectif : 50% d'électricité d'origine renouvelable à horizon 2025, dont 22% de photovoltaïque.

Transports : sortir du tout-automobile

Alors que le transport automobile tend à diminuer partout ailleurs, en Outre-Mer, l'usage de l'automobile continue de s'accroître. En métropole, la part des trajets domicile-travail est passée de 71,3% à 69,8% entre 1999 et 2009. Pendant ce temps, elle a progressé de 70,4% à 76,9% en moyenne dans les DOM.

Sortir du tout-automobile est le meilleur moyen pour à la fois diminuer la dépendance au pétrole, améliorer la qualité de vie des habitants et augmenter leur pouvoir d'achat.

- renforcer l'usage des transports collectifs, en les adaptant aux attentes des usagers (fréquence élevée, coût modéré, ...)
- mieux organiser les transports à l'échelle de l'entreprise, du quartier : plan de déplacements entreprises, covoiturage.
- éco-conduire : rappeler les gestes permettant de diminuer la consommation de carburant.
- favoriser la marche et le vélo pour les courtes distances. Améliorer l'aménagement urbain pour sécuriser et favoriser les modes de transport doux.

Objectif : diminuer de 20% la consommation d'énergie fossile dans les transports d'ici 2025.

Une agriculture de qualité et de proximité

Développer les cultures vivrières et biologiques, tout en préservant et améliorant les filières d'exportation traditionnelles (banane, canne, rhum), pour améliorer l'autonomie alimentaire et renforcer l'emploi.

→ soutenir le développement de la production agricole biologique.

Accompagner la formation des agriculteurs qui veulent s'installer en bio ou se convertir au bio.

Les accompagner financièrement le temps de leur homologation.

→ renforcer les filières de production vivrières locales.

Mise en place de marchés d'intérêt régionaux.

Soutien à la structuration des filières et à l'installation de jeunes agriculteurs.

→ apporter de la valeur ajoutée à la production de banane, canne et rhum

Renforcer l'image de ces produits, de leur grande qualité.

Diminuer l'usage des pesticides dans leur production.

Développer une offre de transformation de ces produits.

Dans un contexte très concurrentiel et de diminution des aides européennes, privilégier la qualité à la quantité.

→ diminuer l'usage des pesticides

→ accompagner davantage l'installation de jeunes agriculteurs

→ arrêter l'artificialisation des terres agricoles

Préserver la biodiversité

L'Outre-Mer abrite une biodiversité unique. Les espaces naturels ultra-marins sont fragiles, soumis à forte pression, et méritent d'être mieux préservés et davantage mis en valeur, au bénéfice des habitants et des visiteurs.

→ renforcer les moyens des organismes de gestion des espaces naturels protégés existants.

Accompagner la création des agences régionales de la biodiversité.

→ interdire la chasse des espèces en danger ou vulnérables.

→ les mettre en valeur : développer l'offre touristique pour les locaux et les visiteurs.

→ sensibiliser les élus sur l'importance de préserver les zones naturelles plutôt que d'urbaniser à tout crin.

→ instaurer un moratoire sur les projets d'extension des routes et zones commerciales et artisanales.

→ refuser les projets d'extraction aurifère en Guyane et d'extraction pétrolière sous-marine au large de la Guyane.

→ remplacer la digue de la Nouvelle Route du Littoral, à la Réunion, par une construction sur piles.

Gérer l'eau et les déchets comme des ressources

Les territoires d'Outre-Mer ont des progrès conséquents à réaliser concernant la gestion de l'eau et le traitement des déchets, de sorte que les activités humaines aient moins d'impact sur leur environnement.

- rénover le réseau d'eau potable pour diminuer les pertes. Bannir la construction d'usine de dessalement, coûteuse en énergie
- réduire le niveau de consommation d'eau
- améliorer le traitement des eaux usées, pour préserver l'environnement
- limiter la production de déchets à la source
- consolider et développer les filières de valorisation des déchets
- interdire la construction de tout nouvel incinérateur, notamment à la Réunion et en Guadeloupe

Limiter l'impact de l'habitat sur l'environnement

Les évolutions du logement ont des conséquences multiples sur l'environnement : augmentation de la consommation électrique, de la consommation de carburant, pression sur les zones agricoles et naturelles.

- favoriser la rénovation et construction en milieu urbain ou périurbain.
- favoriser la construction et la réhabilitation économes en énergie.
- mettre en place des mécanismes incitant aux économies d'énergie, notamment en termes de climatisation.

Redonner vie au commerce de proximité

L'évolution du commerce en Outre-Mer s'est traduite par un essor de la grande distribution, avec pour conséquence l'artificialisation d'espaces en périphérie urbaine, et le déclin des centres-villes.

- redynamiser les centres bourgs, en les rendant de nouveau attractifs.
- interdire la création de supermarchés sur des zones non déjà construites, pour limiter l'artificialisation de zones agricoles ou naturelles.

Pour un tourisme à plus forte valeur ajoutée

Le tourisme constitue un secteur important de l'activité des économies ultramarines. Soumis à la concurrence internationale, il doit anticiper la probable augmentation future des coûts de transport et les évolutions de la clientèle internationale. Diversifier l'origine des visiteurs et multiplier les sources de revenus générés par le tourisme devraient permettre de renforcer le poids du tourisme dans les économies ultramarines et offrir des potentialités d'emploi importantes.

- allonger la durée des séjours et augmenter la part de visiteurs issus de régions géographiques plus proches.

→ développer l'écotourisme et des activités touristiques à la fois sportives et de découverte (espaces naturels, lieux historiques, productions agricoles, artisanat,...).

→ mettre l'accent sur la gastronomie, le patrimoine et la culture de chaque territoire

→ améliorer et diversifier l'offre d'hébergement, pour répondre aux attentes d'une clientèle plus exigeante.

Mesures concrètes :

- plan d'aide à la rénovation

- plan d'aides axées sur les économies de ressources (eau, électricité) et la production d'électricité renouvelable

- accélérer le déploiement du très haut débit dans les secteurs les plus touristiques

- référencer et labelliser les hébergements, notamment en gîte.

→ renforcer la qualité du service proposé.

Développer la pratique des langues pour pouvoir accueillir une clientèle étrangère dans les meilleures conditions.

Renforcer la formation continue dans les métiers du tourisme.

→ renforcer l'image de l'Outre-Mer comme destination touristique d'excellence.